

Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 28 avril 1895

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Banque cantonale de Berne](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 28 avril 1895, 1895-04-28

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 08/08/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/33455>

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-55

Collation2 p. (493v, 496r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [28 avril 1895](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Banque cantonale de Berne](#)

Lieu de destination Berne (Suisse)

Description

Résumé Sur des questions financières concernant la conversion des titres de ses obligations 3,5 % bernois en 3 %.

Notes Texte manuscrit à la mine de plomb à la fin de la copie de la lettre : « suite et post-scriptum 3496 »

Mots-clés

[Actualité, Finances personnelles](#)

Œuvres citées [Journal de Genève : des lettres, des arts et de l'industrie, Genève, 1826-1991.](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Banque cantonale de Berne

Genre Non pertinent

Pays d'origine Suisse

Activité Banque

Biographie Banque à Berne (Suisse) au XIXe siècle.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Nîmes 26 avril 1896

à monsieur le Directeur

Nîmes - France

Monsieur le Directeur de la Banque Cantonale de Berne,

Je vois dans le "Journal de Genève" que le $3\frac{1}{2}$ bernois va être converti en $3\frac{1}{2}$ que les nouveaux titres seront de 300 francs que les détenteurs du $3\frac{1}{2}$ auront un droit de préférence pour la souscription au nouvel emprunt; etc.

Je viens vous prier de me dire quelles seraient dans le cas où acceptant la conversion je vous demanderais tout simplement le ~~prêt~~ d'employer au nouvel emprunt le prédit

de mes 235 obligations de mille francs $3\frac{1}{2}$ bernois — les formalités que j'aurais à remplir? Auriez-vous besoin d'une procuration de moi?

On m'enverrait — vous tout simplement un nouveau certificat de dépôt contre échange des deux que j'ai en mains, touchant le $3\frac{1}{2}$ bernois et que fais pour moi?

Enfin dans le cas où je ne pourrais subir cette perte de valeur, auriez-vous à m'indiquer quelques valeurs de tout repos, rapportant $3\frac{1}{2}$ et si possible n'étant ni ad part, ni sur le point d'être, elles aussi, converties?

Veuillez agréer, Monsieur, avec mes remerciements affectueux et post scriptum 2696

cipés, l'assurance de toute
ma considération

Marie Godin

P.S. Prière de me dire à
quels taux sont aujourd'hui
le 3 1/2 du canton de
Fribourg et le 3 1/2 du
canton de Soleure ?
Et si, en avance, pourraient
être prochainement connus ?